

1 Je note le N° d'organisme, le millésime et les N° des titres que je souhaite échanger.

- Ces informations sont demandées à la 1^{ère} étape de la demande d'échange.

→ Vous les trouverez directement dans votre chéquier Chèque-Vacances.

Dans la page Détail du contenu, je retrouve le **N° organisme : 43 269** et l'année d'émission



2 Sur les titres que je souhaite échanger, je retrouve leur numéro. Millésime

N° du titre



N° organisme



N° organisme

Vous êtes prêts ?

Rendez-vous sur leguide.ancv.com



Des questions ?

form-beneficiaires@ancv.fr



Votre demande est validée ? N'oubliez pas d'envoyer vos titres Chèque-Vacances !

- Si votre demande concerne des Chèque-Vacances papier uniquement, vous devez les envoyer à l'adresse indiquée.

3 Je découpe chaque titre selon les pointillés

- Conservez précieusement la partie haute : en cas de problème, ils vous seront demandés.



4 J'imprime le bordereau d'échange et je l'envoie avec la partie basse des titres

Adressez le courrier en **Lettre Recommandée avec Accusé de Réception** à l'adresse suivante :



ANCV / E
TSA 84380
77438 MARNE LA VALLEE CEDEX 2

Et après ?

- Retrouvez le suivi de votre échange sur leguide.ancv.com, rubrique Echange puis Historique.
- Vous recevrez vos nouveaux titres dans un délai d'1 mois.



Des questions ?
form-beneficiaires@ancv.fr

